

**AVIS DE PRE-QUALIFICATION N°020-2024/ABER/DG/PN\_AMP/DMP POUR :**

- LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-RESEAU DANS L'UNE OU DES REGIONS CI-APRES : NORD, CENTRE ET PLATEAU CENTRALE ;**  
**LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-RESEAU DANS L'UNE OU DES REGIONS CI-APRES : NORD, CENTRE ET PLATEAU CENTRALE ;**  
**LOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-RESEAU DANS L'UNE OU DES REGIONS CI-APRES : NORD, CENTRE ET PLATEAU CENTRALE.**

**INTRODUCTION**

1. Cet avis de pré-qualification fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM), Gestion 2025 du **Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme pour les Mini réseaux en Afrique (PN\_AMP)**.
2. Le « Programme pour les Mini réseaux en Afrique » (AMP) est un programme d'assistance technique pour les mini-réseaux initié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec comme bailleur principal le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et comme partenaires clés la Banque Africaine de Développement et Rocky Mountain Institute (RMI). Le programme comprend 21 projets nationaux (dont le PN\_AMP du Burkina Faso) et un projet régional ayant pour rôle de faciliter la coordination et les échanges de connaissances, et d'apporter un appui technique aux projets nationaux. AMP a pour vision d'améliorer la viabilité financière des mini-réseaux d'énergie renouvelable à travers des actions devant contribuer à encourager l'investissement privé, à baisser les coûts des mini-réseaux et à élargir les services d'électricité.
3. Le PN\_AMP est le volet national de ce programme au Burkina Faso, financé par le FEM et le PNUD.  
Le projet national AMP du Burkina Faso est mis en œuvre par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale en collaboration avec d'autres structures partenaires que sont la Direction Générale de l'Energie (DGE), le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO, l'Agence Nationale des Energie Renouvelables et l'Efficacité Energétique (ANEREE), le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) et Agence Burkinabè de la Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM).  
L'objectif global du PN\_AMP est de : « **soutenir l'accès à l'énergie propre des populations en augmentant la viabilité financière et en promouvant l'investissement à grande échelle dans les mini-réseaux solaires photovoltaïques** ».

De façon spécifique, le projet vise à : (i) augmenter l'accès à l'électricité dans les communautés hors réseau en promouvant l'utilisation des mini-réseaux solaires photovoltaïques avec stockage (batteries) ; (ii) appuyer l'augmentation des investissements privés par le déploiement des modèles

commerciaux et de financements innovants ; (iii) développer les avantages comparatifs des systèmes hors réseau à travers l'instauration d'un dialogue national sur les modèles de prestation, la promotion et la vulgarisation de projets pilotes sur l'utilisation productive de l'énergie et l'innovation numérique dans le hors réseau.

Le PN\_AMP est structuré autour de quatre (04) composantes : (i) politique et réglementation, (ii) innovation de modèle d'entreprise avec le secteur privé (projets pilotes), (iii) financement à grande échelle, et (iv) numérique, gestion des connaissances et suivi et évaluation (S&E).

4. Le présent appel à préqualification entre dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du PN\_AMP qui vise à démontrer de nouveaux modèles de prestation de mini-réseaux impliquant le secteur privé et des modèles commerciaux innovants, en particulier dans les utilisations productives.

### **PERIMETRE DES TRAVAUX**

5. Type de pilote n° 1 [mini-réseaux sur site vierge] : Le projet vise à appuyer la construction d'un maximum de 3 mini-réseaux sur sites vierges afin de permettre aux communautés cibles d'avoir accès à une électricité moderne et fiable à base d'énergie 100% renouvelable. Ces mini-réseaux seront composés d'une centrale solaire photovoltaïque, d'un système de stockage d'énergie par batteries et d'un réseau de distribution permettant la connexion de ménages, centres sociaux/communautaires et clients commerciaux. Il est également prévu que ces projets incluront l'installation d'un système d'éclairage public et la possibilité pour les communautés d'accéder à des équipements à usages productifs à haut rendement énergétique suivant des mécanismes adaptés. Les mini-réseaux utiliseront des compteurs intelligents avec paiement numérique et une technologie de suivi à distance.

L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) à travers le PN\_AMP entend pré-qualifier des entreprises et sollicite à cet effet, des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour concevoir, construire et exploiter un ou plusieurs des mini-réseaux sus-mentionnés dans une ou des régions ci-après citées du Burkina Faso : Nord, du Centre et du Plateau centrale du Burkina Faso. Chaque mini-réseau constituant un Lot de travaux.

Les projets seront financés par une subvention partielle à l'investissement et un apport personnel de l'entreprise sélectionnée (fonds propre, dette etc.) qui sera aussi en charge d'opérer et de réaliser la maintenance du ou des mini-réseaux. Les spécificités du modèle de livraison sous-jacent (propriété des actifs, financement, tarification, durée de la période d'exploitation, etc.) seront déterminées au cours d'un processus de consultation et définies dans les documents d'appel d'offres qui seront partagés avec les soumissionnaires qualifiés.

Le délai d'exécution est de **trois cent soixante (360) jours** pour chacun des lots.

Les candidatures peuvent être soumises en vue de la préqualification pour un ou plusieurs lots. Cependant, pour être préqualifié sur plusieurs lots, le Candidat devra satisfaire aux exigences cumulatives de qualification prévues dans le présent avis de pré-qualification. Seuls les soumissionnaires pré-qualifiés seront invités à soumettre une proposition dans l'étape suivante de cette procédure de passation de marché.

6. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres national.

### **CRITERES DE PREQUALIFICATION**

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

➤ **Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les documents suivants en cours de validité :**

- une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction chargée de la réglementation du travail et des Lois Sociales ;
- une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- un extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
- une attestation de non faillite ;
- un agrément technique de catégorie **C2** pour chacun des lots.

➤ **Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les documents suivants en cours de validité :**

- un extrait du registre du commerce ;
- un certificat de non faillite.

**NB** : Les attestations ci-dessus demandées seront datées de moins de trois (03) mois à la date limite de remise des offres.

➤ **Les Soumissionnaires nationaux et non nationaux devront joindre à leurs offres les preuves de justifications de :**

- avoir une expérience dans le développement d'au-moins deux (02) projets de mini-réseaux d'une capacité d'au moins 20 kWc chacun au cours des cinq (05) dernières années d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA/H-TVA chacun. Cette expérience doit être démontrée par des documents pertinents (pages de garde et pages de signature des marchés dûment signés par l'autorité publique, procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive, attestations de bonne exécution, rapports de mise en service ou équivalent) ;
- avoir déjà au moins un (01) mini-réseau en service avec un nombre minimum de clients d'au moins 40 (raccordés). Un nombre supérieur de mini-réseaux opérés par le passé et/ou en service sera considéré comme un atout. Cette expérience doit être démontrée par des documents pertinents (contrats ou équivalent) ;
- avoir une expérience démontrée dans la mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale et dans l'engagement des communautés bénéficiaires ;
- avoir des études de (pré-)faisabilité disponibles pour la réalisation de mini-réseaux dans des localités isolées serait un atout ; par ailleurs, les soumissionnaires sont encouragés à décrire les éventuelles études de (pré-)faisabilité qu'ils auraient déjà conduites pour installer des mini-réseaux dans les régions susmentionnées, et qui seraient en attente de financement. L'existence démontrée de telles études sera considérée comme un atout.

**N.B** : Il n'est pas requis d'exigences cumulatives au niveau de l'expérience similaire. Un candidat qui satisfait aux critères techniques pourra être qualifié pour plusieurs lots sous réserve de remplir les critères financiers cumulatifs exigés.

- **Les Soumissionnaires nationaux et non nationaux devront fournir pour chaque lot un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) de : Cent cinquante-cinq millions (155 000 000) de francs CFA.**

## **REPONSES A L'APPEL A PREQUALIFICATION**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous :

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,  
Boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294,  
Direction des Marchés Publics  
01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01  
Courriel : [info@aber.bf](mailto:info@aber.bf)**

du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

9. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être rédigés en langue française et devront être déposés en ligne via l'adresse électronique du PN\_AMP : [pn\\_amp@aber.bf](mailto:pn_amp@aber.bf); (**mention obligatoire**).

10. Les dossiers de candidature peuvent également être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après :

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,  
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,  
Téléphone : +226 25 37 45 01  
Service courrier**

au plus tard le **31 décembre 2024 à 09h00mn TU**, et doivent être clairement marquées « Candidature de préqualifications pour les travaux de construction d'un mini réseau d'au moins 20 kWc dans l'une ou des régions ci-après : région du Nord, du centre nord et du plateau centrale (Préciser le lot concerné).

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers de candidature.

## **OUVERTURE DES REPONSES**

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **31 décembre 2024 à 09h 10mn TU** à l'adresse suivante :  
**Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,  
Boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Salle de  
réunions de l'ABER**

Ouagadougou, le

Pour la Présidente de la Commission d'Attribution des  
Marchés et P/I, le Chef de Service des Marchés de Travaux  
et de Prestations Intellectuelles

**Augustin COULIBALY**